

gens plus pauvres dans ce pays, et c'est ce que ce budget essaie de faire.

[Traduction]

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR LES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé du Développement économique, de qui relève la stratégie globale de développement économique. Le ministre n'ignore pas que, depuis trois ans, plusieurs projets énergétiques valant au total entre 30 et 40 milliards ont été abandonnés à cause de la désastreuse politique économique et énergétique du gouvernement. Le ministre pourrait-il nous indiquer au budget les mesures précises ayant pour but de faciliter la réalisation de ces projets énergétiques, même à échelle réduite? Le ministre pourrait-il, par exemple, nous dire ce qu'il y a au budget pour favoriser la réalisation à Lloydminster d'une usine de traitement de l'huile lourde, qui fournirait au cours des cinq prochaines années 93,000 années-hommes de travail?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): En premier lieu, madame le Président, je rejette catégoriquement le préambule de la question. Je crois savoir que des projets du même genre ont été contremandés aux États-Unis et ailleurs. Les mesures annoncées au budget à propos de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières sont fort susceptibles d'avoir des répercussions sur certains projets énergétiques.

LES PROJETS PÉTROCHIMIQUES

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, le ministre va-t-il reconnaître que la mise en veilleuse de l'usine de traitement de l'huile lourde a pour cause les politiques du gouvernement fédéral? Elle pourrait être mise en route si le gouvernement modifiait ses politiques à certains égards. Il en va de même pour la pétrochimie. Il y a pour six à huit milliards de projets pétrochimiques qui sont en veilleuse et qui fourniraient, eux, dans les 8,000 à 10,000 emplois. Ils sont en veilleuse à cause de l'effet initial des taxes élevées apportées par le Programme énergétique national, lesquelles enlèvent toute compétitivité internationale à notre matière première. Je voudrais demander encore une fois au ministre de nous désigner au budget les mesures positives qui vont favoriser la réalisation de ces projets pétrochimiques, afin que nous puissions donner des emplois à long terme véritables et productifs, au lieu de cette guimauve dont nous parle le ministre des Finances.

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, hier soir j'ai eu le plaisir d'entendre parler à la Chambre, comme tous les autres députés sans doute, des projets spéciaux de relance, c'est-à-dire bien sûr de 100 projets répartis sur l'ensemble du pays et qui n'intéressent pas qu'un seul secteur. Cela va favoriser de façon

Questions orales

suivie et permanente la productivité, par le biais de la recherche et du développement ainsi que des améliorations technologiques dans toutes les régions. Voilà de quoi le député devrait parler. J'espère que dans les semaines qui vont venir, nous pourrons l'entendre, lui et les autres députés, vanter un peu le choix judicieux de ces projets, qui sont plus de 100, comme le disait le ministre des Finances dans son discours.

LE PROJET DE HAUSSER LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, les Canadiens se remettent aujourd'hui du budget de relance du ministre. Je dois dire que j'ai été quelque peu surpris que le ministre des Finances, qui prétend depuis des semaines que la relance viendra des consommateurs, ait annoncé hier soir que l'un des outils de sa relance était une taxe de vente fédérale supplémentaire qui entrera en vigueur en octobre 1984. Si le ministre pense sérieusement que la relance s'appuiera sur une reprise de la consommation pourrait-il nous expliquer comment une nouvelle taxe de vente fédérale aidera la relance? Pourquoi n'a-t-il pas plutôt réduit la taxe de vente fédérale cette année pour encourager les Canadiens à consommer des biens et des services?

● (1440)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, tout d'abord, le député a partiellement répondu à sa propre question en faisant remarquer que cette augmentation de la taxe de vente ne prendra effet qu'en octobre 1984. A cette époque, nous espérons que la relance au Canada se sera non seulement concrétisée, mais qu'elle sera très forte. Deuxièmement, le budget contient des mesures, comme celles touchant les REEL, qui permettent à ceux qui veulent acheter une maison, des meubles ou des appareils électro-ménagers de le faire et de profiter ainsi de réductions d'impôt importantes, à condition que les dépenses soient effectuées avant la fin de 1984 pour les logements et la fin de 1983 pour les appareils électro-ménagers. Ce sont là des mesures à court terme qui devraient contribuer à accroître la consommation.

Mentionnons également que les mesures annoncées hier pour 1983 sont destinées à laisser davantage d'argent dans les mains des personnes à faible revenu, comme les bas salariés pour lesquels la déduction pour dépenses afférentes à un emploi passe de 3 p. 100 à 20 p. 100 avec un maximum de \$500. Cela signifie que les travailleurs à faible revenu conserveront 135 millions de dollars de plus, qu'ils dépenseront au cours des prochains mois. Ces mesures, ajoutées aux 6 milliards de remboursements d'impôt que nous sommes en train d'envoyer, devraient encourager fortement la consommation au cours des prochains mois.

M. Riis: En d'autres termes, madame le Président, ce que dit le ministre, c'est que si la relance commence cette année, il imposera une taxe supplémentaire pour qu'elle soit plus difficile en 1984. Drôle de moyen de stimuler l'économie.